



CAMBIA LA TUA PROSPETTIVA

IT

EN

DE

FR

MANUEL D'UTILISATION

XM90A – XM120A – XM140A

NL

www.mygrin.eu

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION.....	2
2 INFORMATIONS IMPORTANTES.....	2
2.1 Utilisation autorisée	2
2.2 Utilisation interdite.....	2
2.3 Marquage CE.....	2
2.4 Symboles.....	2
2.4.1 Symboles de danger et significations	2
2.4.2 Symboles de danger sur votre Grin	3
2.4.3 Autres symboles sur votre Grin.....	3
2.5 Dispositions générales de sécurité	3
2.5.1 Utilisation	3
3 RETRAIT DE L'EMBALLAGE	4
4 DESCRIPTION.....	5
4.1 Préparation à la tonte	6
4.2 Allumage	6
4.3 Réglage de la hauteur de tonte	7
4.4 Utilisation.....	7
4.5 Arrêt	7
4.6 Accessoires	7
4.7 Remisage	8
4.7.1 Remisage temporaire.....	8
4.7.2 Remisage longue période	8
4.7.3 Élimination.....	8
4.8 ENTRETIEN	8
4.8.1 Nettoyage ordinaire après utilisation.....	9
4.8.2 Remise en service après une longue période d'inactivité	9
4.8.3 Remplacement des courroies	9
4.8.4 Réglage des freins de direction	10
4.8.5 Remplacement de la batterie	10
6 DONNÉES TECHNIQUES	11
7 CONDITIONS DE GARANTIE.....	12

1 INTRODUCTION

Cher client,

Nous vous remercions pour la préférence que vous nous avez accordée en achetant ce produit de haute qualité.

Les produits de la société Grin s.r.l. sont conçus et réalisés selon de strictes normes de qualité afin de leur assurer une longue durée et un excellent fonctionnement. Tout cela garantit :

- une qualité élevée et une longue durée
- un emploi simple et sûr
- un design fonctionnel
- une optimisation d'emploi.

Grin s.r.l. obtient l'excellence à travers l'évolution continue. C'est pourquoi, nous nous réservons le droit d'apporter à tout moment des changements à l'article présent concernant l'aspect extérieur, les équipements et/ou les caractéristiques techniques.

Grin s.r.l. se réserve tous les droits liés au copyright.

Toute impression, reproduction ou traduction, même partielle, de cette notice n'est pas autorisée sans l'approbation écrite de la part de Grin s.r.l.

2 INFORMATIONS IMPORTANTES

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le producteur est responsable pour les caractéristiques techniques et de sécurité de cet appareil uniquement si l'utilisateur a scrupuleusement respecté les indications reportées dans ce manuel d'utilisation et si d'éventuelles réparations ont été effectuées par Grin s.r.l. ou par des structures chargées et sous les directives de celle-ci.

Ce produit a été réalisé conformément aux prescriptions reportées dans la Directive 2006/42/CE.

Il est impératif de lire attentivement ce mode d'emploi afin d'apprendre à mieux connaître Grin et d'éviter ainsi tout usage incorrect ou dangereux et d'éventuels dysfonctionnements.

Les risques ou dangers sont reportés dans les rubriques correspondantes de ce mode d'emploi. Accorder une attention particulière aux adhésifs apposés sur l'appareil, qui contiennent des indications de danger.

2.1 Utilisation autorisée

La tondeuse à gazon Grin est conçue pour être utilisée par un seul opérateur qui a la responsabilité de ne pas faire approcher durant son utilisation toute personne ou animal au sein de la zone de danger, qui s'étend autour de la machine dans un rayon de cinq mètres.

La gamme Grin est conçue pour être utilisée par des particuliers et des professionnels pour la tonte périodique de l'herbe du jardin.

Toute autre utilisation n'est pas conforme aux dispositions prévues et est donc interdite.

Grin s.r.l. décline toute responsabilité en cas d'éventuels dommages à des personnes, animaux et/ou choses pour négligence et/ou suite à une utilisation inappropriée de la machine.

2.2 Utilisation interdite

Il est interdit d'utiliser votre Grin :

- Si les dispositifs de sécurité sont défectueux ou ont été manipulés.

- Si le moteur présente des anomalies durant le fonctionnement ou si l'on croit que la sécurité est limitée ou, de toute manière, compromise
- Pour toutes les personnes n'ayant pas lu et compris ce manuel d'utilisation dans son intégralité.
- Pour les personnes mineures âgées de 16 ans ou moins.
- Pour les personnes étant sous l'effet de l'alcool ou de stupéfiants.
- Pour les personnes qui présentent un seuil d'attention réduit (par exemple après la prise de médicaments, etc.)

2.3 Marquage CE

L'étiquette de marquage CE est apposée à l'arrière de la machine et reporte les données suivantes :



Fig. 1 - Étiquette fac-similé CE/UKCA

2.4 Symboles

Il est conseillé de faire particulièrement attention aux indications de danger reportées dans le manuel et de s'en tenir scrupuleusement aux opérations et aux interdictions indiquées. Ces indications préviennent en temps opportun l'utilisateur quant à une situation de danger et fournissent des indications à ce sujet.

Il est recommandé de dûment respecter ces mesures pour la sécurité de l'utilisateur et des personnes, animaux et objets environnants !

2.4.1 Symboles de danger et significations

Symbol e	Signification	Symbol e	Signification
	Informations en matière de sécurité sur des dangers pouvant causer des lésions personnelles.		Danger bruit
	Risque d'incendie		Risque de projection d'objets
	Risque d'explosion		Danger de lésions pour les membres
	Danger matériau toxique		Risque de trébucher
	Danger surface chaude		Risque de choc électrique

2.4.2 Symboles de danger sur votre Grin

L'image suivante montre la position des adhésifs de sécurité sur votre GRIN.

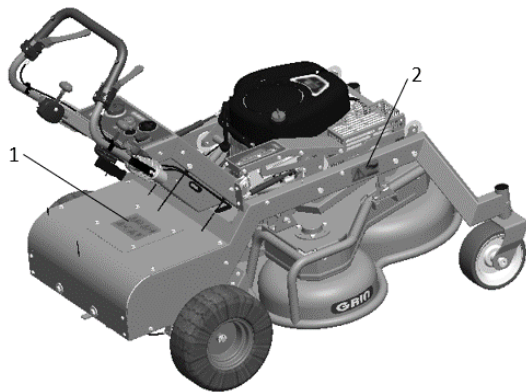


Fig. 2 - Position des adhésifs de sécurité

1. Adhésif de sécurité principal

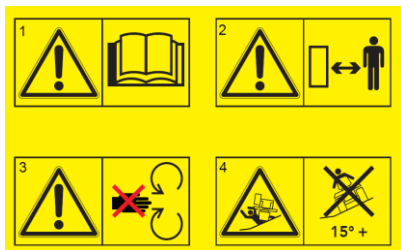


Fig. 3 - Adhésif de sécurité principal

1. DANGER !

Avant toute utilisation, lire attentivement ce manuel. Faire attention aux indications de danger !

2. RISQUE DE PROJECTION D'OBJETS !

Toute utilisation et tout accès de la part des personnes non préposées aux travaux sont interdits. Toute personne autre que l'utilisateur ne doit pas stationner à proximité de la zone de travail. Éloigner les animaux.

3. RISQUE DE LÉSIONS AUX MAINS ET AUX PIEDS !

Éteindre le moteur et retirer toujours la bougie d'allumage. Attendre jusqu'à ce que la lame ne soit complètement à l'arrêt. Risque de lésions aux mains ou aux pieds à proximité de la lame en mouvement. La lame continue à bouger pendant quelques secondes même après avoir éteint le moteur.

4. RISQUE DE BASCULEMENT

Ne pas utiliser la tondeuse à gazon sur des pentes de plus de 15°.

2. Adhésif Pot d'échappement



Fig. 4 - Adhésif pot d'échappement

DANGER ! Surface très chaude.

2.4.3 Autres symboles sur votre Grin



Protection environnementale !

Les appareils électriques ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères.

INFORMAZIONI AGLI UTENTI - RAEE PROFESSIONALE

Ai sensi dell'art. 13 del D.Lgs. 25/07/2005 n° 151 "Attuazione delle Direttive 2002/95/CE, 2002/96/CE e 2003/108/CE, relative alla riduzione dell'uso di sostanze pericolose nelle apparecchiature elettriche ed elettroniche, nonché allo smaltimento dei rifiuti"

- ✓ Il simbolo del cassonetto barrato riportato sull'apparecchiatura indica che il prodotto, alla fine della propria vita utile, deve essere raccolto separatamente dagli altri rifiuti;
- ✓ L'utente finale dovrà conferire l'apparecchiatura giunta a fine vita alla raccolta differenziata dei rifiuti elettronici ed elettrotecnici a cui il produttore ha aderito; dovrà pertanto contattare il produttore se non è a conoscenza del Consorzio Obbligatorio (www.apirae.it) al quale lo stesso ha aderito;
- ✓ L'adeguata raccolta differenziata per l'avvio successivo dell'apparecchiatura dismessa al riciclaggio, al trattamento o allo smaltimento ambientalmente compatibile contribuisce ad evitare possibili effetti negativi sull'ambiente e sulla salute e favorisce il riciclo dei materiali di cui è composta l'apparecchiatura.
- ✓ Lo smaltimento abusivo del prodotto da parte dell'utente comporta l'applicazione delle sanzioni amministrative di cui al D.Lgs. n°152 del 3 aprile 2006.

INFORMAZIONI AGLI UTENTI - RAEE DOMESTICO

Ai sensi dell'art. 13 del D.Lgs. 25/07/2005 n° 151 "Attuazione delle Direttive 2002/95/CE, 2002/96/CE e 2003/108/CE, relative alla riduzione dell'uso di sostanze pericolose nelle apparecchiature elettriche ed elettroniche, nonché allo smaltimento dei rifiuti"

- ✓ Il simbolo del cassonetto barrato riportato sull'apparecchiatura indica che il prodotto, alla fine della propria vita utile, deve essere raccolto separatamente dagli altri rifiuti;
- ✓ L'utente finale dovrà conferire l'apparecchiatura giunta a fine vita agli idonei centri di raccolta differenziata dei rifiuti elettronici ed elettrotecnici, oppure riconsegnarla al rivenditore al momento dell'acquisto di una nuova apparecchiatura di tipo equivalente, in ragione di uno a uno;
- ✓ L'adeguata raccolta differenziata per l'avvio successivo dell'apparecchiatura dismessa al riciclaggio, al trattamento o allo smaltimento ambientalmente compatibile contribuisce ad evitare possibili effetti negativi sull'ambiente e sulla salute e favorisce il riciclo dei materiali di cui è composta l'apparecchiatura.
- ✓ Lo smaltimento abusivo del prodotto da parte dell'utente comporta l'applicazione delle sanzioni amministrative di cui al D.Lgs. n°152 del 3 aprile 2006.

2.5 Disposizioni générales de sécurité

Ces dispositions de sécurité sont fondamentales pour l'utilisation et l'entretien de votre Grin. Il faut donc dûment les respecter durant l'utilisation de l'appareil.



Attention !



Avant toute utilisation, procéder toujours à un contrôle visuel afin de s'assurer que la lame, les boulons de fixation et le groupe de coupe ne soient pas usés ou endommagés. Remplacer les composants endommagés ou usés, en vérifiant de maintenir l'équilibre.



Attention !



Avant de tondre, éloigner de la pelouse, toute pierre, morceau de verre et/ou tout autre corps étranger qui pourrait endommager la lame et/ou blesser l'utilisateur.

2.5.1 Utilisation



Porter des chaussures hautes et résistantes. Ne JAMAIS tondre l'herbe pieds nus, en sandales ou autres chaussures ouvertes : la lame tourne à grande vitesse et peut soulever et projeter des corps étrangers (par exemple, pierres, branches, etc.).



Porter toujours un pantalon longs et des vêtements adaptés pour protéger les jambes.



Attention !

Ne jamais allumer votre Grin :

- Si vous n'êtes pas dans la bonne position d'utilisation derrière le guidon ou si le guidon n'est pas correctement serré. Uniquement de cette façon, il est possible de déplacer l'appareil en toute sécurité et maintenir la bonne distance des lames.
- Si Grin est inclinée, en position instable et/ou si la lame n'est pas libre de tourner.
- Si Grin présente des dommages visibles et/ou si les dispositifs de sécurité sont défectueux ou absents.
- Si des personnes et/ou des animaux se trouvent dans le rayon de ≈5 m.
- Si la lumière de jour ne permet pas une utilisation en conditions de sécurité.



Attention !

- Le guidon ne peut être plié que pour le transport. Ne jamais utiliser l'appareil avec le guidon replié. Déployer toujours le guidon de façon à avoir une distance minimale de 450 mm par rapport à l'arrière du groupe de coupe.
- Faire attention à ne pas trébucher lors de la marche arrière de l'appareil. Durant la tonte, marcher sans courir. Inverser le sens de la marche avec le maximum de prudence.
- Pour plus de sécurité, procéder transversalement sur les pentes. NE PAS utiliser votre Grin sur des pentes de plus de 15°. S'assurer toujours des points d'appui et opérer avec la plus grande prudence dans les changements de direction sur les pentes.
- En cas d'utilisation prolongée de la tondeuse à gazon, les vibrations transmises à l'opérateur pourraient créer des problèmes de circulation dans les doigts des mains. Cesser immédiatement d'utiliser la tondeuse à gazon en cas de fourmillement dans les doigts.
- En cas de blocage de la lame, procéder au déverrouillage UNIQUEMENT et EXCLUSIVEMENT avec le moteur éteint.
- Ne jamais transporter la machine si son moteur est en marche !



Attention !

- Ranger Grin dans des endroits fermés uniquement après avoir fait refroidir le moteur.
- Maintenir la prise d'air de refroidissement moteur propre et dégagée.
- En cas de panne ou avant le nettoyage, attendre toujours que Grin se soit refroidie.



Attention !

Éteindre TOUJOURS et IMMÉDIATEMENT le moteur :

- Lorsque vous avez une baisse d'attention ou que vous êtes distraits par d'autres personnes, choses ou événements.
- Lorsque, suite à une interruption ou un blocage, la lame tourne de façon irrégulière (ex. : vibrations, mouvements et/ou bruits anormaux)

- Lorsque des bruits anormaux provenant du moteur ou de Grin sont constatés
- Lorsque les dispositifs de sécurité ne fonctionnent pas normalement.



Pour l'utilisation, il est conseillé de respecter les dispositions communales portant sur les horaires autorisés (généralement du Lundi au Samedi de 7h à 12h et de 15h à 19h). Se renseigner sur d'autres restrictions en vigueur pour l'usage professionnel.



Attention !

- En cas de déversement d'essence, ne pas tenter de démarrer le moteur, mais nettoyer soigneusement la machine et l'éloigner de la zone du déversement, en évitant les sources d'inflammation jusqu'à la dispersion des vapeurs d'essence.
- Pour réduire le risque d'incendie, le moteur, le pot d'échappement et la zone de stockage de l'essence doivent être exempts d'herbe, de feuilles ou de graisse excessive.



Attention !

- Après chaque ravitaillement, vérifier que le bouchon du réservoir à essence soit bien fermé.
- La soupape de sécurité du réservoir, située sur le bouchon de remplissage, doit toujours être dévissée. La soupape ne doit être fermée que pendant le transport afin d'éviter les fuites en cas de basculement ou de chocs violents.
- Ne jamais démarrer votre Grin dans des milieux fermés ou devant le conduit d'échappement ; la combustion du moteur entraîne la libération de monoxyde de carbone : un gaz vénéneux, incolore et inodore.



Attention !

Remplacer les silencieux défectueux.



Sur tous les modèles équipés d'un moteur à explosion, la pression sonore à l'oreille de l'opérateur dépasse les 80 dBA et par conséquent, il est conseillé de porter des équipements de protection de l'ouïe (casques ou bouchons).



Attention !

La machine est également équipée d'une clé de sécurité située à l'intérieur du bouton de démarrage. Sans cette clé, la machine ne démarre pas. Retirer également toujours la clé si la machine est laissée sans surveillance, en cas d'arrêt dû à des problèmes de la machine ou pour un quelconque entretien.

3 RETRAIT DE L'EMBALLAGE

Votre Grin est livré déjà assemblé dans un carton. Le guidon est dans une position peu encombrante et replié sur lui-même, et les roues avant sont bloquées.

1. Retirer l'emballage et les sangles qui fixent la machine à la palette.

2. Retirer la goupille (A) qui bloque la roue avant et l'enfiler dans le trou (B) pour ne pas la perdre.

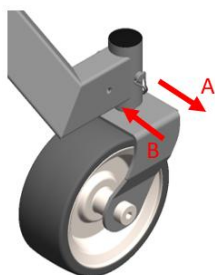


Fig. 5 - Déblocage de la roue avant

3. Ouvrir les leviers de blocage du guidon et les mettre en position « 0 », avec les régulateurs parfaitement alignés ; régler ensuite le guidon en fonction de la taille de l'opérateur, en veillant à maintenir une distance minimale de 450 mm entre le guidon et l'arrière du groupe de coupe.

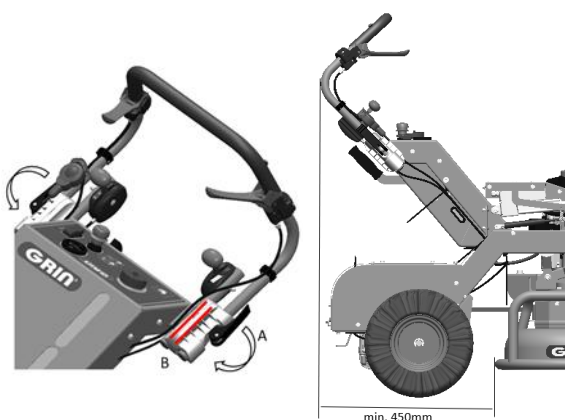


Fig. 6 - Réglage du guidon

4. **Le moteur contient déjà de l'huile**, il suffit d'ajouter de l'essence pour démarrer la machine.
5. Démarrer la machine en suivant la procédure de préparation à la tonte et au démarrage décrite dans les chapitres 4.1 et 4.2.

Protection environnementale !



Ne pas jeter les matériaux d'emballage dans l'environnement. Éliminer tous les matériaux conformément aux réglementations et aux lois portant sur l'élimination et le recyclage des déchets.

4 DESCRIPTION

Grin a breveté un système de tonte innovant, qui se base sur un principe complètement nouveau.

Grin recycle les substances nutritives contenues dans le brin d'herbe qui, durant la tonte, sont redonnées au terrain.

Résultat :

- ☐ Plus de temps libre
- ☐ Tondre la pelouse sans effort
- ☐ Un jardin à admirer
- ☐ Un coup de main à la nature
- ☐ Un avantage économique

Commencez par bien connaître votre machine Grin avant de l'utiliser, afin de réduire au minimum les risques d'accident. Ci-dessous une liste des principaux composants de la machine.

1. Châssis

2. Groupe de coupe
3. Guidon
4. Leviers de fixation du guidon
5. Régulateurs de la hauteur du guidon
6. Frein de stationnement
7. Bouton de démarrage
8. Bouton sécurité homme présent
9. Levier de direction gauche
10. Levier de direction droit
11. Levier de marche avant/arrière
12. Levier de starter/régime du moteur
13. Coup de poing d'allumage du dispositif de coupe
14. Bouton de réglage de la hauteur de tonte
15. Indicateur de la hauteur de tonte
16. Compteur
17. Bouchon du réservoir d'essence avec soupape de sécurité
18. Indicateur du niveau d'essence
19. Robinet d'essence du moteur
20. Bougie
21. Jauge à niveau huile
22. Évacuation avec protection
23. Grille prise d'air moteur
24. Filtre à air
25. Compartiment de la batterie
26. Levier de déblocage de la traction
27. Raccord de lavage du système de coupe
28. Vis de fixation du Kit à bord

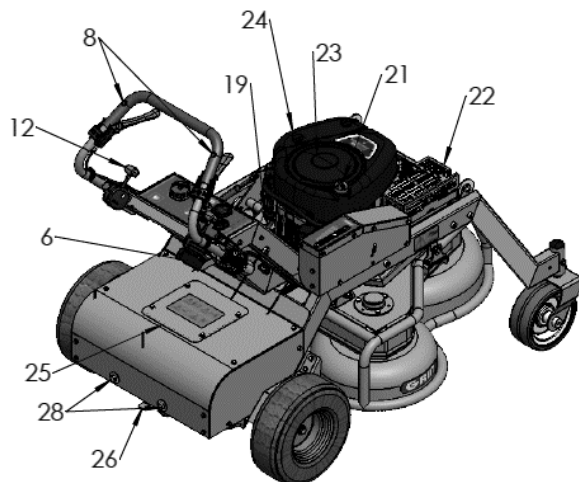
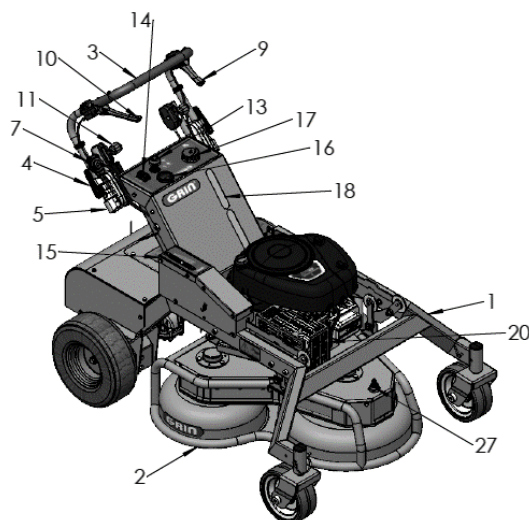


Fig. 7 - Composants de la machine

4.1 Préparation à la tonte

• Huile Moteur

Votre Grin XM est livré avec de l'huile dans le moteur. Après environ 5 heures de travail, il est recommandé de vérifier le niveau d'huile à l'aide de la jauge (Fig.7_21) et de remettre à niveau au besoin. Consulter le manuel du moteur pour connaître la quantité et le type d'huile.

• Carburant



Le carburant est facilement inflammable et ses vapeurs sont explosives. Ravitailler exclusivement en plein air. Ne pas approcher des flammes nues dans le rayon d'au moins 5 m. Défense de fumer. Ne pas procéder au ravitaillement lorsque le moteur est allumé ou encore chaud.

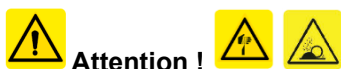
1. Positionner Grin sur une surface plane et stable.
2. Dévisser le bouchon du réservoir à essence (Fig. 7_17), mais uniquement après avoir retiré la saleté et les éventuels résidus de la zone du bouchon.
3. À l'aide d'un entonnoir, remplir d'essence verte normale. On peut vérifier le niveau d'essence à l'aide des indicateurs placés sur la machine (Fig.7_18). Ne pas remplir au-delà du niveau visible, laisser de la place pour l'expansion du carburant. Retirer immédiatement l'éventuelle fuite ou renversement d'essence ; ne pas mélanger de l'huile au carburant.
4. Revisser fermement le bouchon sur le réservoir.
5. Vérifier si la vanne du bouchon est dévissée, ceci afin d'éviter que le réservoir ne soit écrasé pendant l'utilisation et gonflé par les vapeurs dégagées par le carburant. Ne serrer la vanne que pendant le transport afin d'éviter toute fuite de carburant.
6. Ouvrir le robinet d'essence entre le réservoir et le moteur. (Fig.7_19). Il est recommandé de toujours fermer le robinet pendant le transport afin d'éviter qu'une trop grande quantité d'essence ne pénètre dans le moteur.

Protection environnementale !



Ne pas déverser l'essence dans l'environnement.
Éliminer les éventuels résidus conformément aux dispositions, normes et lois environnementales.

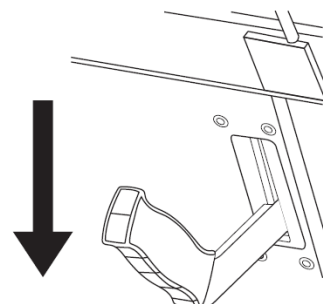
4.2 Allumage



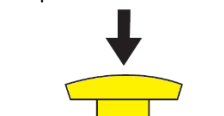
Allumer Grin **TOUJOURS** et **UNIQUEMENT** lorsqu'on se trouve derrière le guidon. Depuis cette position, les commandes de démarrage sont facilement accessibles. Si l'utilisateur stationne à côté de la machine, lors de l'allumage, le risque de lésions aux pieds est présent, étant donné la proximité par rapport au rayon d'action de la lame.

NB : lorsque le moteur est froid, placer le levier de réglage du régime moteur (Fig.7_12) en position starter.

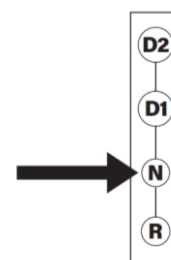
- Le frein à main doit être serré (ON)



- Le système de coupe doit être désactivé (OFF)



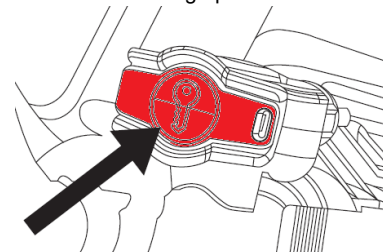
- Le levier de commande de la marche doit être au point mort (N)



- Maintenir enfoncé l'un des boutons de sécurité situés sur le guidon (lorsqu'il est relâché, le moteur s'arrête).



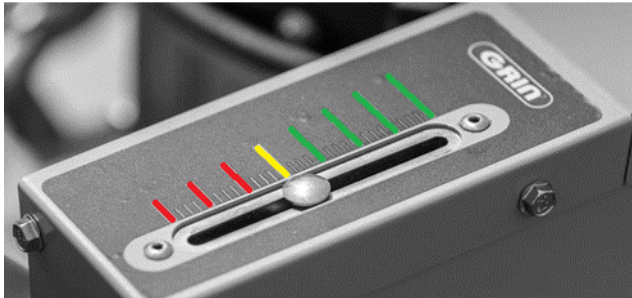
- Appuyer sur le bouton rouge pour démarrer le moteur.



!!! ATTENTION !!! Après le démarrage du moteur, retirer immédiatement le levier de réglage du régime moteur (Fig.7_12) de la position de starter

4.3 Réglage de la hauteur de tonte

Votre XM est équipé d'un réglage électronique millimétrique de la hauteur de tonte. Après avoir allumé la machine, appuyer sur le bouton de réglage de la hauteur (Fig.7_14) pour lever ou abaisser le système de coupe. L'indicateur de hauteur (Fig.7_15) permet de visualiser la hauteur réglée. Le déplacement de l'indicateur vers la zone verte augmente la hauteur de tonte. Le déplacement de l'indicateur vers la zone rouge diminue la hauteur de tonte. Pour une tonte optimale, il est recommandé de ne pas amener l'indicateur dans la zone rouge.



NB : Les indications de la hauteur de tonte varient en fonction de plusieurs facteurs :

- Type d'herbe
- Humidité de l'herbe
- Compacité du sol
- Pression des pneus
- Configuration de l'utilisation de la machine

Vérifier chaque fois l'état du sol avant de commencer à tondre

4.4 Utilisation

NB : Il faut **TOUJOURS** maintenir enfoncé au moins l'un des boutons de sécurité Homme présent. Si les boutons sont relâchés, le moteur s'éteint, la machine et le système de coupe s'arrêtent. Relâcher les boutons immédiatement en cas d'urgence.

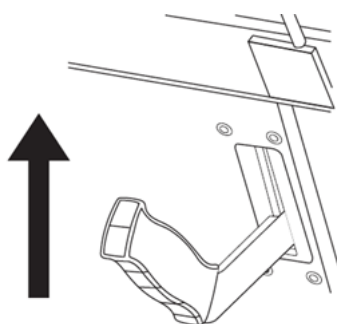


Attention !



Ne jamais oublier que, même après l'arrêt du moteur, la lame continue de tourner pendant quelques secondes. Attendre que la lame soit complètement arrêtée avant d'effectuer une quelconque opération.

1. Après avoir démarré le moteur, dégager le frein de stationnement en déplaçant le levier (Fig.7_6) vers la droite puis vers le haut.



ATTENTION !!! Ne pas oublier de desserrer le frein de stationnement avant de déplacer la machine. Le non-respect de cette consigne entraînera une usure anormale du frein.

2. Après avoir vérifié si la largeur de tonte est correcte, démarrer le système de coupe en soulevant le coup de poing jaune situé sur le tableau de bord (Fig.7_13).
3. Déplacer le levier de marche (Fig.7_11) vers l'avant ou vers l'arrière. Déplacer doucement le levier de manière à faire varier la vitesse progressivement, en particulier quand on utilise la marche arrière. Les brusques changements de vitesse peuvent faire perdre l'équilibre à l'opérateur.
4. Pour braquer la machine, appuyer sur le levier gauche (Fig.7_9) pour aller à gauche et sur le levier droit (Fig.7_10) pour aller à droite. Plus la pression sur le levier est forte, plus la courbe est serrée. Lorsque le levier est pressé à fond, la machine tourne sur elle-même.

4.5 Arrêt

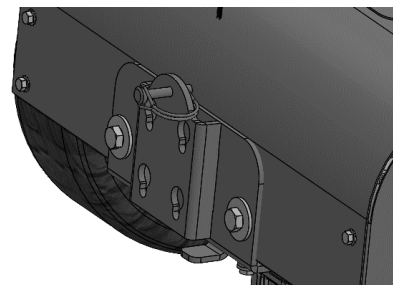
Avant d'arrêter la machine, il est toujours conseillé d'attendre quelques instants après la dernière section d'herbe coupée. La machine a ainsi le temps de pulvériser la dernière partie de l'herbe coupée.

1. Placer le levier de marche avant/arrière (Fig.7_11) en position neutre (N)
2. Engager le frein de stationnement en déplaçant le levier vers le bas (Fig.7_6)
3. Désactiver le système de coupe en appuyant sur le coup de poing jaune situé sur le tableau de bord (Fig.7_13)
4. Relâcher les boutons de sécurité Homme présent (Fig. 7_8) pour éteindre la machine.

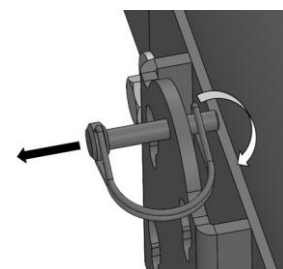
4.6 Accessoires

La ligne XM est équipée d'accessoires qui permettent de transformer le coupe-herbe à tondeuse à gazon avec homme à bord (debout ou assis).

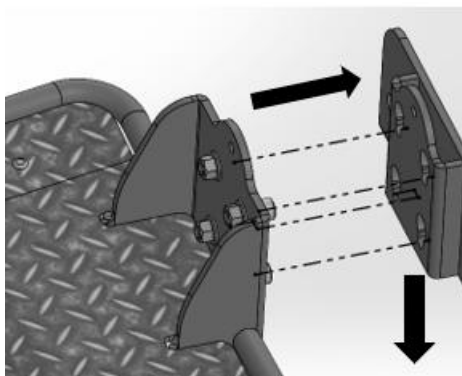
Pour monter les accessoires, il faut d'abord installer le kit à bord, s'il n'est pas déjà fourni avec la machine.



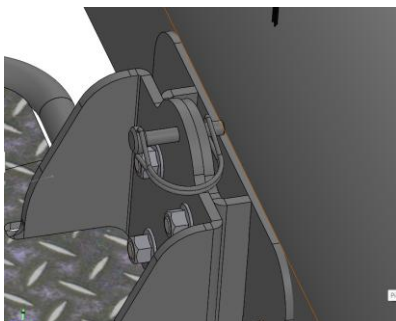
1. Dévisser les vis de fixation du kit à bord (Fig.7_28), positionner la plaque et serrer les vis comme sur l'image ci-dessus. Serrer les vis avec un couple de 50 Nm.
2. Retirer la goupille de sécurité du kit à bord



3. Introduire l'accessoire en enfilaient les têtes des vis dans la plaque du kit à bord, puis pousser vers le bas jusqu'à ce que les trous de la goupille de sécurité de l'accessoire et ceux de la plaque soient alignés.



4. Engager la goupille de sécurité dans la fente prévue à cette effet.



Attention ! Ne jamais utiliser d'accessoires sans engager au préalable la goupille de sécurité.

NB : pour une meilleure position de conduite, régler toujours le guidon en fonction de l'accessoire utilisé.

4.7 Remisage

Le remisage est également une partie importante pour conserver de la meilleure des façons votre Grin.

4.7.1 Remisage temporaire

Le remisage de 4 semaines maximum est considéré comme temporaire.

- Le carburant peut rester dans le réservoir.
- Laisser refroidir le moteur en plein air avant de ranger votre Grin.
- Nettoyer l'appareil avant de le ranger, pour éviter la formation d'incrustations de résidus herbeux difficiles à retirer.
- Ranger votre Grin bien couverte.



Attention !



Ne pas ranger votre Grin dans des zones ensoleillées ou au sein de logements puisque des vapeurs d'essence peuvent s'évacuer.

4.7.2 Remisage longue période

Pour de longues périodes comme par exemple durant l'hiver.

- I. Vider complètement le réservoir de carburant à l'air libre et stocker l'essence dans un réservoir d'essence.
- II. Suivre les indications d'entretien données dans le manuel d'utilisation du moteur.
- III. Accéder au compartiment de la batterie en dévissant les 4 vis de fixation du couvercle (Fig.7_25). Déconnecter la batterie et la connecter sur un dispositif de maintien de la charge.
- IV. Revêtir les parties métalliques usées avec une fine couche de graisse ou les traiter avec de l'huile de protection.
- V. Graisser légèrement la lame.
- VI. Ranger votre Grin sèche et éventuellement la recouvrir avec une bâche de protection contre la poussière.

4.7.3 Élimination

Respecter les dispositions, normes et lois environnementales concernant l'élimination et le recyclage des déchets.

Plastique : Séparer en fonction des processus de recyclage.

Métal : Débris métalliques.

Câbles électriques : Déchets électriques ou métaux non ferreux.

Huile usée : Remise aux stations de service.



Attention !



Faire attention à l'élimination des batteries :

- Ne jamais brûler ou incinérer les blocs porte-batterie usés ou rejetés car ils pourraient exploser. Brûler les blocs porte-batterie entraîne la formation de matériaux et de fumées toxiques.

Il est probable qu'il reste une petite charge électrique dans les blocs batterie usés ou éliminés, c'est pourquoi ils doivent être manipulés avec prudence.



Éliminer les blocs porte-batterie conformément aux lois fédérales, nationales et locales.

4.8 ENTRETIEN

L'entretien est très important pour conserver en bon état votre Grin et maintenir ses performances inaltérées.



Attention !



Attendre que le moteur se soit refroidi avant d'effectuer tout type d'intervention.



Attention !



Effectuer toutes les opérations d'entretien TOUJOURS et UNIQUEMENT lorsque le moteur est éteint et la bougie/batterie est détachée selon le modèle.

Faire attention à la lame, elle est très affûtée.

N.B : Pour plus de détails sur les interventions d'entretien au moteur ou à la batterie, consulter le manuel d'utilisation spécifique, fourni avec la machine.

4.8.1 Nettoyage ordinaire après utilisation

Nous recommandons de nettoyer la machine après chaque utilisation.

Placer la machine sur une surface plane et éventuellement asphaltée. Positionner la machine dans la position de coupe la plus basse (zone rouge)

Brancher le tuyau d'eau au raccord rapide pour le lavage (Fig.7_27) et ouvrir l'eau.

Se placer derrière la machine, démarrer le moteur et enclencher le système de coupe.

Laisser la machine dans cet état pendant quelques minutes pour nettoyer le système de coupe.

Désactiver le système de coupe et couper le moteur. Relever le plateau de coupe à la hauteur maximale et vérifier qu'il n'y ait pas de résidus. Si nécessaire, les retirer manuellement.

En cas d'utilisation très intensive et d'herbe mouillée, il est recommandé d'effectuer d'abord un nettoyage manuel pour enlever le plus gros, puis de procéder au nettoyage final à l'eau. Ne jamais utiliser d'outils en fer, mais uniquement des outils en bois ou en PVC, afin d'éviter d'endommager la peinture.

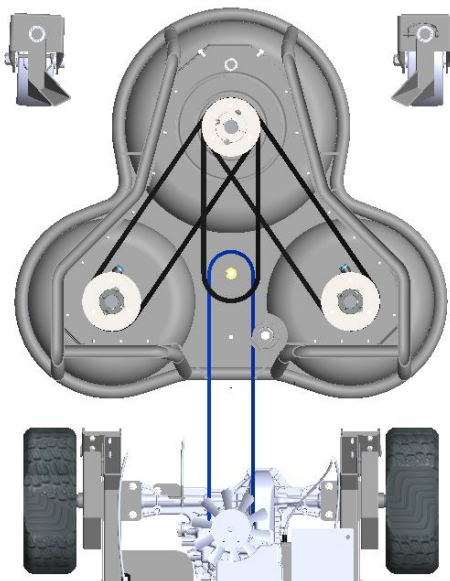
4.8.2 Remise en service après une longue période d'inactivité

Avant d'utiliser la machine après une longue période d'inactivité, il convient d'effectuer les opérations suivantes :

- vérifier que la machine ne soit pas endommagée ;
- vérifier les pièces mécaniques, qui doivent être en bon état et ne pas être rouillées ;
- vérifier l'état d'usure des lames
- vérifier que toutes les protections sont correctement positionnées.
- vérifier les niveaux d'huile moteur et d'huile de traction
- vérifier la pression des pneus, si nécessaire les gonfler dans les limites indiquées sur les pneus en question.
- effectuer un contrôle visuel général de la machine pour détecter d'éventuelles lésions structurelles, d'éventuelles abrasions profondes sur la peinture, vérifier que les pictogrammes de sécurité d'origine sont présents à leur emplacement, qu'ils sont intacts et lisibles

4.8.3 Remplacement des courroies

La machine est entraînée par 4 courroies trapézoïdales indépendantes.



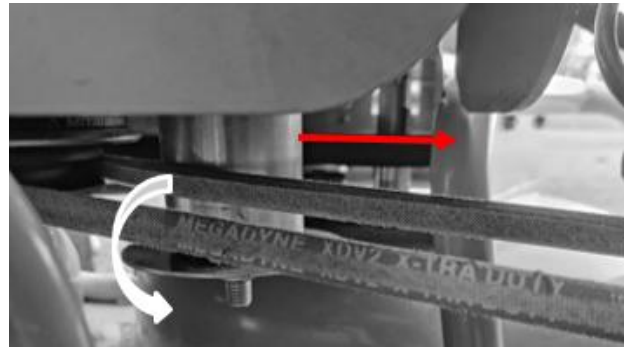
1 courroie pour le raccordement moteur-traction (bleu)

3 courroies pour le mouvement du système de coupe (noir).

REPLACEMENT DE LA COURROIE DE TRACTION

La courroie de raccordement du moteur traction peut être retirée manuellement, sans démontage ni retrait de composants et sans outils.

Placer le plateau de coupe dans la position la plus haute (verte) Déplacer le tendeur de courroie vers l'extérieur en relâchant la tension de la courroie et retirer la courroie de la poulie du moteur.



Retirer ensuite la courroie de la poulie de la traction, en veillant à ne pas plier les ailettes du ventilateur.

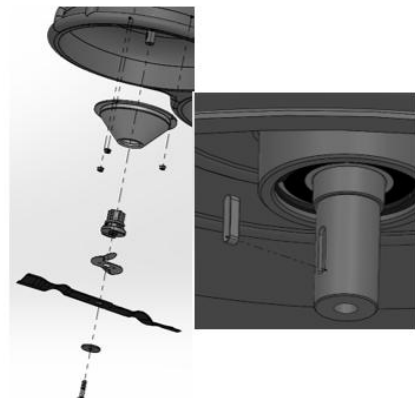


Répéter la procédure en sens inverse pour remonter la courroie.

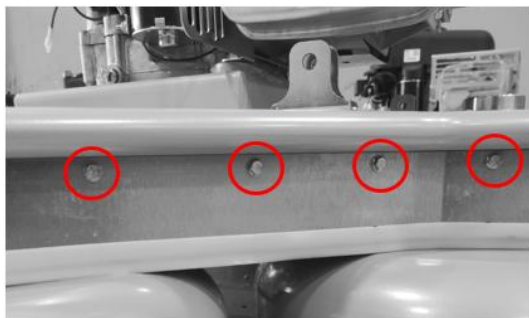
REPLACEMENT DES COURROIES DU SYSTÈME DE COUPE

Il est conseillé de placer la machine sur une surface stable et surélevée permettant d'accéder à l'appareil de coupe.

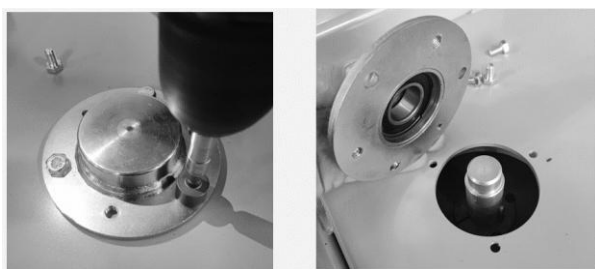
- a) Retirer du plateau avant la lame, le turbodisc et le moyeu. Démontez le cône de protection du moteur et retirer la clavette de l'arbre de coupe.



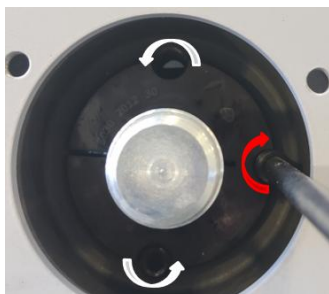
- b) Retirer les carters du groupe de coupe. (il est recommandé de placer le groupe de coupe dans la position la plus basse afin d'avoir un meilleur accès)



- c) Retirer les bouchons de fermeture des 3 arbres de coupe. En cas de difficultés, visser les vis dans le trou fileté du capuchon pour les utiliser comme extracteur.



- d) En commençant par les deux arbres latéraux et en terminant par l'arbre avant, retirer les 2 vis sans tête de la douille conique insérée à l'intérieur de la poulie. Visser une des 2 vis sans tête dans le troisième trou disponible pour l'utiliser comme extracteur et séparer la douille de la poulie.



- e) Retirer la douille et l'arbre du plateau de coupe frontale.



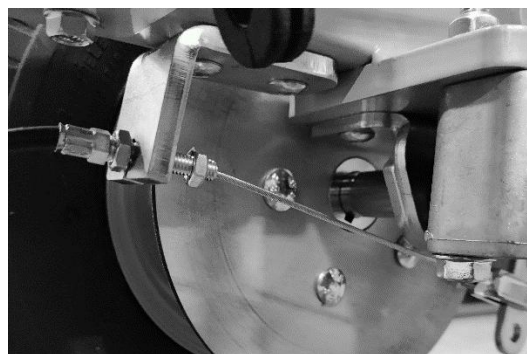
- f) Toutes les courroies sont désormais sans tension et peuvent être retirées et remplacées.

- g) Mettre les courroies en place sans les chausser sur les poulies. Insérer l'arbre avant avec la douille dans la poulie à 3 gorges et serrer légèrement les vis sans tête.
- h) Serrer les courroies sur la poulie à 3 gorges.
- i) Placer les poulies extérieures sur leurs douilles et serrer légèrement les vis sans tête. Monter les courroies sur les poulies extérieures en faisant tourner la poulie.
- j) Pour finir, installer la courroie centrale sur la poulie de l'embrayage. S'aider en faisant tourner la courroie et la poulie.
- k) Une fois toutes les courroies en place, serrer fermement les vis sans tête des 3 douilles et revisser les capuchons.
- l) Repositionner les carters et pour finir, remonter l'appareil de coupe.

4.8.4 Réglage des freins de direction

Les leviers jaunes utilisés pour la direction actionnent 2 freins à disque mécaniques. L'usure des plaquettes peut rendre nécessaire le réglage de la tension des câbles de frein. Procéder comme suit :

- a) Desserrer complètement le registre du câble.



- b) Vérifier que le plaquette est propre et qu'elle bouge librement.
- c) En déplaçant le levier de frein, on peut sentir que la première partie de la course est « libre », tandis que la seconde partie nécessite plus de force.
- d) Placer le levier de frein de manière à éliminer la course libre et serrer le registre.
- e) Tester la machine et, si nécessaire, augmenter la tension du registre d'un tour d'écrou à la fois.

4.8.5 Remplacement de la batterie

- a) Accéder au compartiment batterie (Fig.7_25) en dévissant les 4 vis du couvercle.
- b) Débrancher d'abord la borne négative (fil noir), puis la borne positive (fil rouge)

6 DONNÉES TECHNIQUES

Données générales

Modèle	Largeur de tonte (cm)	Dimensions (Long. x Larg. x haut.) en marche (mm)	Poids à sec (Kg)	Hauteur de tonte (mm)	Coupe de serrage lame (Nm)	Alimentation	Démarrage	Manutention
XM90A	90	1390x960x1160	185	25-115	50	Essence	Électrique	Traction hydrostatique
XM120A	120	1450x1260x1160	200	25-115	50	Essence	Électrique	Traction hydrostatique
XM140A	140	1450x1460x1160	215	25-115	50	Essence	Électrique	Traction hydrostatique

Données moteur

Modèle	Producteur	Modèle Moteur	Cylindrée/ Tension de réseau	RPM	Puissance (KW)	Bougie	Filtre à Air	Capacité Réservoir à Essence (l)	Capacité Réservoir Huile Moteur (l)	Huile Moteur
XM90A	Briggs&Stratton	4175EX	500cc	2800	10	RC 12 YC	Filtre en papier et pré-filtre en PVC	8	1.4	SAE 30 (SF o SG)
XM120A	Briggs&Stratton	4175EX	500cc	2800	10	RC 12 YC	Filtre en papier et pré-filtre en PVC	8	1.4	SAE 30 (SF o SG)
XM1401A	Briggs&Stratton	4175EX	500cc	2800	10	RC 12 YC	Filtre en papier et pré-filtre en PVC	8	1.4	SAE 30 (SF o SG)

Données Émission Sonore

Modèle	LWA [dBA] (valeur garantie 2000/14/CE)	LWA [dBA] (valeur mesurée 2000/14/CE)	LWA [dBA] (EN 5395-1:2013 Annexe F)	Lpa [dBA] (EN 5395-1:2013 Annexe F)	Vibrations [m/s ²] (EN 5395-1:2013 annexe G)
XM90A	99	100	99 ± 0.76	89.4 ± 1.5	a = 5.43 k = 0.26
XM120A	103	104	103 ± 0.72	90.9 ± 1.5	a = 2.7 k = 0.27
XM140A	104	105	104 ± 0.79	92.1 ± 1.5	a = 4.54 k = 0.24

Procédure conforme au règlement délégué (UE) 2024/1208

Organisme Notifié choisi pour la certification directive 2000/14/CE en vertu de l'Ann.VI Procédure 1 :

EUROFINS PRODUCT TESTING ITALY (NB 0477)

Via Courgnè 21, 10156, Torino, Italie

7 CONDITIONS DE GARANTIE

- Grin, dont le siège statutaire et administratif est basé à La Valletta Brianza 23888, Via Lombardia 87, garantit à l'acheteur de la tondeuse à gazon Grin, produite par Grin S.r.l., l'absence de défauts dans les matériaux et dans l'usinage, conformément à l'état de la technique et à l'utilisation prévue.
- À cet égard, Grin s.r.l. exonère l'acheteur des frais pour la suppression d'erreurs d'usinage ou de défauts de matériaux par l'intermédiaire d'une structure autorisée par Grin s.r.l. ou Grin s.r.l. (droit à la garantie) aux conditions indiquées ci-dessous.
- La décision de réparer ou de remplacer les éventuelles pièces défectueuses revient exclusivement à Grin s.r.l.
- Les pièces remplacées appartiendront à Grin s.r.l. sans aucune obligation d'indemnisation.
- Le retrait d'éventuels défauts ou l'apport d'éventuelles modifications de mise à jour doit être effectué par notre service assistance ou par le revendeur autorisé par notre société.
- La structure autorisée à l'éventuelle réparation n'est en aucun cas autorisée, à fournir des explications et/ou déclarations juridiquement contraignantes au nom et pour le compte de Grin s.r.l.
- Aucun droit au remplacement de l'appareil ne subsiste.
- En général, le producteur décline toute responsabilité en cas de dommages à l'appareil, de dommages indirects aux choses ou lésions aux personnes, découlant du non-respect des dispositions indiquées et aucun droit à la garantie ne pourrait être revendiqué. Tout autre droit est exclu de la garantie.
- En plus des droits énoncés dans la garantie présente, l'acheteur possède les droits de garantie légaux, découlant du contrat d'achat.

PÉRIODE DE GARANTIE :

- La garantie prend effet à compter de la date d'achat. **L'acheteur doit donc conserver la preuve d'achat reportant cette date afin de pouvoir bénéficier des prestations de garantie.**
- La garantie déchoit dans un délai de 24 mois à compter de la date d'achat, à l'exception des appareils Grin s.r.l. qui sont employés (même temporairement) à des fins publiques et/ou professionnelles ; dans les cas susdits, la garantie déchoit dans un délai de 12 mois à compter de la date d'achat. Sous réserve des éventuelles extensions octroyées par Grin s.r.l. pour lesquelles nous renvoyons aux conditions spécifiques.
- D'éventuels défauts qui, après l'échéance des périodes mentionnées ci-dessus, n'auraient pas été notifiés à une structure autorisée par Grin s.r.l. ou directement à Grin s.r.l., ne confère aucun droit à la garantie.
- Le droit à la garantie déchoit dans un délai de 6 mois à compter de la constatation du défaut.

EXCLUSIONS :

Sont exclus de la garantie présente :

- les moteurs, les batteries et les chargeurs de batteries pour lesquels les conditions spécifiques indiquées par le producteur et reportées dans le manuel fourni avec l'appareil, sont valables. En cas de problèmes à ces composants, l'acheteur devra s'adresser à une structure officielle du fabricant.

- l'usure des composants, qu'elle soit due à une utilisation normale ou à une utilisation, un entretien ou une conservation incorrects. Par exemple (fourni à titre indicatif sans prétendre à l'exhaustivité) : filtres, bougies, roues, joints, lame et turbodisc, capot, câbles.
- Dommages esthétiques dus à l'utilisation de l'appareil.
- Dommages occasionnés durant le transport, pour lesquels le responsable répond directement et non pas le producteur.

DÉCHÉANCE DE LA GARANTIE :

Grin s.r.l. est autorisée à nier l'exécution de certaines obligations de garantie, au cas et dans la mesure où :

- La structure autorisée par Grin s.r.l. chargée de la réparation de la part de l'acheteur n'aurait présenté aucune demande de garantie dûment et correctement remplie ;
- Un usage incorrect, par rapport à ce qui est reporté dans le manuel d'utilisation (notamment une surcharge excessive de l'appareil de la part de l'acheteur) comporterait qu'un défaut de matériau ou d'usinage aurait entraîné un dommage à l'appareil ;
- L'acheteur n'aurait pas respecté, totalement ou partiellement, les indications reportées dans le mode d'emploi, en particulier les consignes de sécurité ;
- L'appareil ne serait pas soumis à l'entretien régulier prévu ;
- L'appareil n'aurait pas été dûment conservé comme prévu ;
- L'appareil aurait été, d'une façon quelconque, adapté, modifié et/ou équipé avec des composants et/ou accessoires non compris dans la fourniture expressément admise ou conseillée par Grin s.r.l. ;
- L'appareil serait soumis à des réparations et/ou modifications apportées par un personnel non qualifié et reconnu par Grin s.r.l. et pas dans les règles de l'art ;
- durant les opérations d'entretien, nettoyage et/ou réparation, des pièces de rechange non originales ou de moindre qualité auraient été utilisées.



Grin s.r.l.

Via Lombardia 87
23888, La Valletta Brianza (Lecco)
Italia

Tel. +39-039-955198

Fax +39-039-8900082

info@mygrin.it

www.mygrin.eu